

Informations juridiques

Selon l'art. 46 LP, le for de la poursuite est déterminé par le domicile ou au siège du débiteur. Il n'a pas été vérifié que la personne nommée ci-dessus a effectivement ou a effectivement eu son domicile ou son siège, pendant la période déterminée. Les poursuites de l'office des poursuites compétent, si le domicile ou le siège n'a pas été trouvé dans un autre arrondissement, sont traitées en raison de l'art. 46 LP. Si le retrait d'office des poursuites doit être demandé à l'office des poursuites, il doit être demandé à l'office des poursuites compétent, si le domicile ou le siège n'a pas été trouvé dans un autre arrondissement.

Office des poursuites de la
Sarine

Avenue Beauregard 13
1701 Fribourg
T: +41 26 305 40 00
F: +41 26 305 40 47

Commander et payer un extrait du registre des poursuites via Internet

Le site www.fr.ch/commander permet de commander un extrait du registre des poursuites par Internet, sans passer au guichet des Offices de poursuites.

Le paiement se fait par carte de crédit, selon un système sécurisé. Les commandes d'extrait du registre des poursuites sont traitées encore le même jour, si elles parviennent à l'office des poursuites avant 11h00.

Si la demande répond aux critères, l'extrait est envoyé en courrier A.

Extrait du registre des poursuites

Art. 8a LP



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction de la sécurité et de la justice DSJ
Sicherheits- und Justizdirektion SJD

Monsieur
Doe John
Av. de Beauregard 13
1700 Fribourg

Nous attestons que, après de notre office et au nom de / sous la raison sociale de défaut de biens ne sont enregistrés à l'ad

2000 Av. de Beauregard 13, 1700 Fribourg, 28.11.1980

Informations juridiques

Selon l'art. 46 LP, le for de la poursuite est le domicile ou au siège du débiteur. Il n'a pas été vérifié que la personne nommée ci-dessus a effectivement ou a effectivement eu son domicile ou son siège, pendant la période déterminée par la loi. L'office des poursuites d'origine, en raison de l'absence de domicile ou de siège, a été désigné par l'office des poursuites compétent, si le domicile ou le siège n'a pas été trouvé dans un autre arrondissement. L'office des poursuites d'origine a été désigné par l'office des poursuites compétent, si le domicile ou le siège n'a pas été trouvé dans un autre arrondissement.

Office des poursuites de la
Sarine

Avenue Beauregard 13
1701 Fribourg
T: +41 26 305 40 00
F: +41 26 305 40 47

Einen Betreibungsregisterauszug via Internet bestellen und bezahlen

Die Internetseite www.fr.ch/bestellen erlaubt Ihnen, eine Bescheinigung des Betreibungsamtes via Internet zu bestellen, ohne am Schalter des Amtes zu erscheinen.

Die Zahlung wird mittels Kreditkarte auf einem gesicherten System ausgeführt. Die Anfragen werden noch am selben Tag bearbeitet, wenn der Antrag vor 11.00 Uhr beim Betreibungsamt eintrifft. Wenn die Kriterien erfüllt sind, wird der Auszug per A-Post gesandt.

Extrait du registre des poursuites

Art. 8a LP



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction de la sécurité et de la justice DSJ
Sicherheits- und Justizdirektion SJD

Monsieur
Doe John
Av. de Beauregard 13
1700 Fribourg

Nous attestons que, après de notre office et au nom de / sous la raison sociale de défaut de biens ne sont enregistrés à l'ad
Av. de Beauregard 13, 1700 Fribourg, 28.11.1980